

## Fin du chantier de requalification et de sécurisation de la RD6015 à Amfreville-La-Mivoie

Située à l'entrée du cœur de la Métropole et axe routier majeur, la route départementale 6015 a été requalifiée pour permettre à tous les usagers d'utiliser cette voie dans de meilleures conditions de sécurité. Les aménagements concernent une portion de 1,6 km de route comprise entre la rue du passage d'eau et le giratoire de l'entrée nord d'Amfreville-La-Mivoie. Afin d'améliorer les circulations piétonne et cyclable ainsi que l'accessibilité aux commerces, la chaussée a été réduite sur l'ensemble de l'axe. Des aménagements spécifiques (plateaux, zone 30) permettent de réduire la vitesse des véhicules et favorisent ainsi la sécurité des riverains. Un traitement paysager et minéral de qualité (espaces verts, mobiliers, reprise de l'éclairage public...) a également été apporté afin de valoriser l'espace public et d'améliorer le cadre de vie des habitants.



## Sécuriser et embellir les espaces publics pour une métropole apaisée

La politique voiries et espaces publics de la Métropole vise à rendre plus agréables et plus sûres les circulations piétonnes et cyclables et à embellir les espaces publics passant ainsi qu'une logique routière à une logique urbaine.

Les aménagements cyclables intégrés à la requalification de la RD6015 rejoignent la piste « Seine Amont Rive droite » située entre la déchetterie de Rouen et la base nautique de Belbeuf par le bord de Seine (5,8 km) intégrée au projet de Véloroute du Val de Seine relie Saint-Pierre-de-Manneville à Belbeuf sur plus de 30 km d'ouest en est longeant la Seine.

Les travaux ont été réalisés durant une année et répartis en 3 secteurs d'environ 500 m afin de limiter les perturbations liées au chantier :

- 2 zones périphériques privilégiant les matériaux classiques et les espaces verts
- 1 zone centrale avec une dimension plus qualitative.

### **Secteur 1 : Giratoire entrée nord centre-ville - Val Lescure**

Cette première partie constitue une zone peu habitée dont l'emprise routière était trop large. Les aménagements effectués ont été :

- ⇒ La suppression des zébras
- ⇒ La réduction de la chaussée à 2 voies de 3,25 m de largeur qui ont ainsi permis l'intégration de 2 bandes cyclables de chacun des côtés de la route
- ⇒ La création d'un plateau au niveau de l'école avec un feu piétons.

Les côtés nord et sud de la route accueillent désormais des trottoirs qui sont longés d'espaces verts composé de charmes, de massifs arbustifs et de bambous en alternance avec des places de stationnement notamment au niveau de l'école (côté sud).

### **Secteur 2 : Val Lescure**

Le secteur du Val Lescure, au centre de la requalification constitue une zone urbanisée qui propose de nombreuses activités (restaurant, bowling, commerces...) et des habitations, nécessitant donc un fort besoin en places de stationnement.

Les réalisations ont été les suivantes :

- ⇒ La réduction de chaussée à 6,50 m de largeur
- ⇒ La création de 3 plateaux surélevés au niveau du bar-tabac, du restaurant et du bowling et la mise en sécurité en passant en zone 30
- ⇒ 1 bande de stationnement alterné en fonction des équipements
- ⇒ Des trottoirs alternant avec des zones de pavés.

Secteur du Val Lescure



### Secteur 3 : Rue de la Côte des Grès

Cette zone plus industrialisée possédait une emprise de chaussée large qui a été réaménagée pour optimiser l'espace public notamment avec :

- ⇒ La réduction de la chaussée à 6,50 m de large
- ⇒ La réalisation d'une bande cyclable sur 100 mètres
- ⇒ Le prolongement du couloir bus jusqu'à l'allée de la batellerie.

Sur le côté sud des plantations d'arbres rouges en bacs et de massifs arbustifs rustiques et montants ont été disposés.

Sur le côté nord un large trottoir a été conçu et longé par des places de stationnements et des arbres.

Cette requalification complète de l'axe succède à deux autres opérations de même type concernant le centre-ville d'Amfreville-La-Mivoie (1999-2000) et les hameaux de Gravettes-La Poterie et Saint-Adrien à Belbeuf (2007-2008).

Ces opérations de réaménagement ont été précédées de nombreux travaux de réseaux souterrains - ERDF, assainissement, eau - et d'une opération d'effacement des réseaux aériens.

Le coût total des travaux s'élève à 445 000 € TTC pour la partie effacement de réseau et à 1 875 000 € TTC pour la partie aménagement, soit un total de 2 320 000 € TTC répartis de la manière suivante :

- Métropole Rouen Normandie : 1 940 000 € TTC
- Commune d'Amfreville-La-Mivoie : 380 000 € TTC

### Contact presse

Marion FALOURD  
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie  
[marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54